



**L'art et la culture s'apprennent à
l'école communale - P.22**

**Le marché local,
c'est parti ! - P.21**

**Donnez votre avis sur la
communication communale
- Pages centrales**





L'édito du Collège

Le jeudi 12 mars 2020, le gouvernement annonçait les premières mesures liées à la crise sanitaire. Avec notamment la fermeture des cafés dès le lendemain.

Le mercredi 18 mars, la Belgique entrait en confinement total.

Cela fait donc plus d'un an que tous, nous acceptons, avec plus ou moins de bonne volonté, les mesures qui nous sont imposées.

Elles sont changeantes, et ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Prises dans leur globalité, elles partagent l'objectif de maîtriser l'épidémie, en fonction de la capacité d'accueil hospitalière.

Mais il est clair que si on oublie cette vision globale et qu'on évalue chaque mesure au regard des autres, la logique ne prime pas toujours.

Ces éléments, liés à la lassitude et à l'irrépressible envie de liberté qui caractérise l'être humain, font qu'on arrive au bout de ce qu'on pouvait exiger de la population.

Les mesures vont devenir impossibles à tenir si elle n'y adhère plus. La vaccination s'organise, avec d'évidents couacs. Mais il faut faire vite.

Votre commune s'y impliquera avec détermination, dans la mesure de ses compétences. Les beaux jours arrivent. Nous trépidons d'envie de passer des moments sans crainte avec nos collègues. De prendre un verre.

De partager un repas et des rires. De timidement nous refaire la bise. De nous démasquer.

Alors, entre derniers efforts nécessaires et envie d'oublier ces normes de circonstances qui briment notre humanité, tentons simplement d'être, chacun à notre niveau, réfléchis et raisonnables.

Si nous ne sommes plus à même de nous compter en fonction de la bulle du moment, comportons-nous au moins de manière responsable.

Il n'est évidemment pas ici question de prôner la subversion.

Ce ne saurait d'ailleurs pas être le cas, la subversion se définissant comme une action visant à saper les valeurs et les institutions établies.

Or, ce que nous vivons depuis plus d'un an ne correspond en rien à des valeurs établies : il s'agit tout au plus de leur mise temporaire entre parenthèses, en réponse à une situation de crise.

On se revoit bientôt.

François Wautelet, Bourgmestre
Christine Collignon, Jean-François Ravone, Hélène Fastré,
Brigitte Simal, Echevin(e)s
Philippe Ancion, Président du CPAS

Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

Prochaine parution du 4530 :

Juillet 2021
Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

Commune de Villers-le-Bouillet



Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|------------|------------|-------------|------------|------------|
| Matin | 8h30 — 12h | 8h30 — 12h | - | 8h30 — 12h | 8h30 — 12h |
| Après-midi | - | - | 13h30 — 19h | - | - |

Attention ! Au vu des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, les services communaux reçoivent uniquement sur rendez-vous préalable.

Permanences

Le Service Population & Etat Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement

Une nouvelle carte d'identité plus sécurisée

Votre carte d'identité fait peau neuve : l'extérieur est non seulement différent, mais la carte proprement dite a également été modifiée. De quoi mieux vous protéger contre la fraude à l'identité. **Découvrez tout ce qu'il faut savoir à son sujet !**

Une protection renforcée

Notre monde se numérise et votre eID évolue avec lui. Quiconque demande une nouvelle carte d'identité remarquera qu'elle a quelque peu changé. La nouvelle eID respecte en effet les directives européennes en intégrant notamment une meilleure protection contre la fraude à l'identité. Ainsi, grâce à la combinaison d'une photo perforée et de vos empreintes digitales, il est désormais encore plus compliqué de la falsifier.

Quels sont les principaux changements ?

- La photo se trouve à gauche et non plus à droite ;
- La carte présente des couleurs plus claires ;
- La puce à contact se trouve désormais à l'arrière de la carte. Pensez donc à la retourner lorsque vous l'insérez dans le lecteur de carte ;
- Une image perforée de votre photo figure à côté de la puce à contact ;

• La carte est dotée d'une puce RFID qui contient vos empreintes digitales. Elle ne peut être lue que par les instances compétentes et est invisible à l'œil nu.

Saviez-vous que votre eID vous est également d'une grande utilité en ligne ?

Vous pouvez en effet vous en servir pour remplir votre déclaration d'impôts via Tax-on-web ou consulter toutes les informations relatives à votre pension sur MyPension.

Elle vous permet également de vous connecter au guichet en ligne de Villers-le-Bouillet. Via Mon DOSSIER, vous pouvez en outre consulter et télécharger en ligne des certificats à partir du Registre national.

> Plus d'informations ?

Toutes les informations sur la nouvelle eID sont disponibles via le site internet www.eid-renouvelee.be ou via le service Population/ Etat Civil/ Etrangers de la Commune.



Deuxième campagne de stérilisation des chats errants

La première campagne de stérilisation des chats errants menée en novembre a porté ses fruits. Suite aux signalements effectués par plusieurs citoyens, les deux refuges villersois, « Félin pour l'autre » et « Yes We Cat », ont mené la procédure à son terme pour 27 chats au total.

Au vu du succès rencontré, une deuxième campagne de stérilisation des chats errants est lancée. Vous pouvez informer l'administration communale de la présence de chats errants aux abords de votre habitation pour le 15 avril au plus tard. Ce signalement s'effectue de préférence via le formulaire en ligne disponible via le e-guichet de la Commune de Villers-le-Bouillet (<https://villerslebouillet.guichet-citoyen.be>).

Pour les personnes qui ne disposent pas de connexion à internet, elles peuvent avertir Cécile Charlier, de préférence par mail à l'adresse cecile.charlier@villers-le-bouillet.be, ou au besoin par téléphone au 085 616 275, d'une telle présence.

Il est demandé aux habitants de fournir leurs coordonnées (nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail) ainsi que le nombre de chats errants constatés et un descriptif succinct du chat.

Les informations recueillies permettront aux deux refuges reconnus installés à Villers-le-Bouillet, « Félin pour l'autre » et « Yes We Cat », d'intervenir. Les procédures de stérilisation seront menées dans la limite des crédits disponibles, la campagne étant entièrement **gratuite** pour le citoyen.





Un service Travaux & Entretien réorganisé pour un meilleur service au citoyen

Le service Travaux & Entretien a connu une profonde réorganisation en février 2020. Création de trois équipes (*environnement/propreté publique – voiries/ espaces publics – bâtiments/ logistique*) avec des tâches bien définies sous la supervision d'un chef d'équipe, répartition du personnel et des véhicules ont entre autres permis d'améliorer la gestion quotidienne et le service au citoyen. Bilan avec la responsable du service Travaux & Entretien après un an de fonctionnement.

> Valérie Praillet, un an après la réorganisation complète du Service Travaux & Entretien, quel bilan tirez-vous ?

Le bilan est assez positif. Nous avons constaté une nette amélioration de notre fonctionnement, même si certaines choses restent à ajuster. Nous avons notamment informatisé nos équipes par la mise à disposition de tablettes. Tous les agents ont également suivi un cursus de sensibilisation à la sécurité, ce qui nous a permis de bien évoluer sur ce point. L'accent est réellement mis sur le service au citoyen.

> Vous parlez du service au citoyen. Comment cela se matérialise-t-il ?

Grâce à la mise en place des trois équipes, nous pouvons mieux préparer les tâches et les travaux. Nous avons mis en place une meilleure planification du travail. Il y a également un suivi plus efficace des demandes et donc forcément un meilleur service. Tout cela dans la limite de nos possibilités humaines, matérielles et financières bien évidemment. Outre la planification, il y a toujours aussi une certaine part de réactivité.

> La réorganisation a également eu un impact sur le personnel.

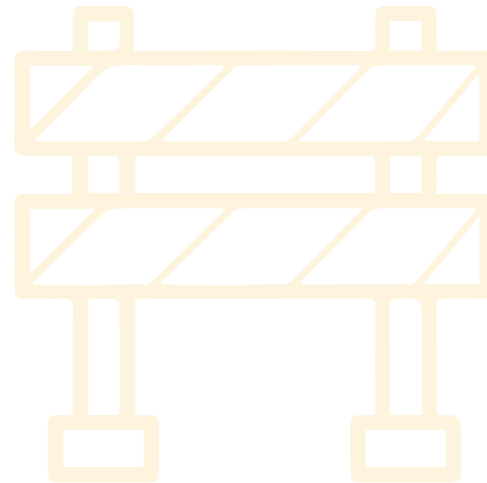
L'esprit d'équipe s'est vu renforcé. Nos ouvriers sont reboostés. On les sent plus investis, plus motivés. La collaboration et la communication au sein du service, entre les chefs d'équipe, les ouvriers et le service administratif, se sont aussi améliorées. Dans le cadre de cette réorganisation, nous avons également ajusté les formations aux compétences de chacun et à leur domaine d'activité.

> Comment est né ce projet de réorganisation du service Travaux & Entretien ?

Il y avait une nécessité de bénéficier de responsables sur le terrain avec de plus petits groupes à gérer. Nous avons donc présenté ce projet de réorganisation à l'ensemble du service. La division en trois équipes nous semblait être le meilleur choix d'un point de vue organisationnel, mais aussi en fonction du matériel et des véhicules disponibles. Un appel à candidats en interne afin de désigner les trois chefs d'équipe a été lancé. La répartition des ouvriers dans les différentes équipes s'est opérée de manière naturelle et logique, en fonction des compétences et des tâches que chacun exerçait déjà.

> D'autres projets sont-ils envisagés ?

Nous avons déjà entamé un projet de renouvellement du matériel dont nous disposons et surtout, le calibrer aux besoins du service. Nous effectuons pour cela, en collaboration avec les chefs d'équipe et les ouvriers, une analyse des besoins, que ce soit en outillage ou en main d'œuvre. Par exemple, dans les achats récents, il y a une nouvelle camionnette et une remorque, une tondeuse pour les cimetières ou encore une table de coupe pour le fauchage. Nous venons également d'engager un agent propreté publique. Nous aimerions réaménager les locaux du service pour les adapter à la nouvelle organisation. Il s'agit d'améliorer le bâtiment existant en revoyant les vestiaires, le bureau et le réfectoire.



Crédit : @VLB

Les tâches affectées aux trois équipes

> Environnement/ Propreté publique

Chef d'équipe : Jean-Michel Hubin

- Fauchage et tontes (accotements, terrains, sentiers communaux)
- Cimetières (Entretien, désherbage, petits aménagements, enterrements, dispersions)
- Plantations
- Broyage
- Curage des avaloirs
- Conservation de la nature
- PCND

> Voiries/ Espaces publics

Chef d'équipe : Jean-Claude Lassine

- Nettoyage et entretien des filets d'eau, voiries et trottoirs
- Désherbage
- Entretien, réparations et petits ouvrages de voirie et d'égouttage
- Dépôts clandestins
- Signalisation
- Curage des fossés

> Bâtiments/ Logistique

Chef d'équipe : Albert Bodson

- Réparations, entretien, petits aménagements
- Suivi/ contrôle des installations de techniques spéciales
- Transport de personnes
- Surveillance et entretien du hall des sports
- Nettoyage des bâtiments
- Transports et préparatifs pour festivités diverses
- Affichages

Pour contacter le Service Travaux & Entretien : 085 616 277
Pensez également à consulter notre e-guichet :
<https://villerslebouillet.guichet-citoyen.be> !



Crédit : @VLB

Les cimetières enherbés

Les cimetières villersois vont progressivement changer de visage dans les prochaines années. La Commune de Villers-le-Bouillet a décidé d'enherber les allées de façon progressive afin d'en faciliter l'entretien. Cette technique est tout d'abord testée dans les cimetières de Dreye et de Vieux-Waleffe. Cette phase a débuté et est tributaire des conditions météorologiques. Elle passe aussi par une première étape peu esthétique.

Mais pourquoi enherber ?

Depuis le 1er juin 2019, il est interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics, dont font partie les cimetières. Des actions régulières de désherbage des allées sont menées. Mais la meilleure solution est d'enherber ces allées.

Cette technique a plusieurs avantages : absence d'utilisation de produits chimiques, respect de la santé des visiteurs et du personnel d'entretien, soutien à la biodiversité et aucun impact sur les eaux souterraines et les sols.

Qu'est-ce qui change pour les familles ?

Les familles doivent toujours entretenir leur sépulture. Cependant, il est interdit d'utiliser des herbicides, du sel, du vinaigre et de l'eau de Javel. Nous vous invitons aussi à semer des plantes indigènes et/ou mellifères entre les sépultures.

Un agent propreté publique pour renforcer le service

Un agent propreté publique est venu renforcer les rangs du service Travaux & Entretien. Cet agent est affecté à la mise en œuvre d'actions en matière de propreté publique sur le territoire de notre commune.

Ces principales missions relèvent du nettoyage des lieux publics et des voiries. Il participe également à la sensibilisation des citoyens à la lutte contre les incivilités lors des constatations, événements publics ou dans des lieux forts fréquentés.

Enfin, il participe à différentes actions opérationnelles (*inventaire et vérification de l'état des poubelles publiques, localisation des points noirs et dépôts clandestins...*) et des opérations de nettoyage de grande envergure coordonnées par la cellule BeWaPP de la Wallonie.



Les chroniques du PCDN - C'est le printemps à la Sablière

Villers-le-Bouillet, commune Zéro Déchet

La Commune de Villers-le-Bouillet mène depuis plusieurs années des actions en faveur de la réduction des déchets. Une étape supplémentaire a été franchie en 2020 et se concrétise en ce début d'année 2021. Notre commune a mandaté Intradel afin de l'accompagner dans la démarche « Communes Zéro Déchet » et s'est engagée auprès de la Wallonie pour 3 ans.

Il ne s'agit pas de supprimer tous les déchets d'ici 2025, mais bien de mettre en place des actions visant à réduire la production de déchets. Elle a aussi pour but d'économiser les ressources naturelles en favorisant les circuits courts. Il s'agit donc d'une démarche progressive et que chacun pourra effectuer à son propre rythme.

> Elle repose sur le principe des « 5R » :

- **REFUSER** : repenser ses habitudes de consommation. Refuser les pratiques qui ne sont pas durables (suremballage, produits jetables ou à usage unique, objets de mauvaise qualité, etc).
- **RÉDUIRE** : la quantité de biens matériels dans ma vie. Réduire ma consommation et acheter uniquement ce dont j'ai besoin. Réduire les emballages.
- **RÉUTILISER** : acheter des produits ou emballages conçus pour être réutilisés. Prolonger la durée de vie des objets (réparer, donner, échanger, vendre, etc.)
- **RENDRE A LA TERRE** : composter
- **RECYCLER** : pour donner une nouvelle vie aux matières. Recycler les déchets-ressources inévitables.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour Villers-le-Bouillet ?

Notre commune se doit de mettre en place des actions éco-exemplaires au sein de l'administration communale, mais également avec l'ensemble des forces vives locales. Un plan d'actions spécifique à Villers-le-Bouillet a été développé et vous sera prochainement présenté. Il développe les axes suivants : convention de réemploi, convention avec des commerçants pour réduire les emballages à usage unique et favoriser les emballages réutilisables et des actions de sensibilisation. En 2021, Intradel est notamment mandaté afin de mener des actions de sensibilisation sur les langes lavables et les collations saines.

Afin de permettre le développement de ce projet, différents organes de gouvernance sont ou vont également être mis en place aux côtés du collège et du conseil communal :

- Un comité de pilotage. Il est composé de cinq membres (un élu, un agent référent, le chargé de communication, un membre du groupe #zerodechetvlb et un coach mandaté par Intradel). Ce comité de pilotage coordonne l'ensemble de la démarche.
- Un comité de suivi. Constitué d'acteurs externes au comité de pilotage (autres services communaux, associations et/ou citoyens), il apporte un regard critique et constructif sur la démarche mise en place ;
- Des groupes de travail. Ces derniers sont mis en place au besoin en fonction des actions prévues dans le plan. La mise en place d'un éco-team interne à l'administration communale est obligatoire. Il aura pour missions de mettre en place des actions d'exemplarité.

La mise en place de cette démarche « **Communes Zéro Déchet** » permet à Villers-le-Bouillet de bénéficier d'une majoration de subsides de la part de la Région Wallonne. Habituellement, notre commune reçoit **0,30€ par an et par habitant** de subsides pour la prévention locale des déchets. A partir de 2021, nous avons droit à **0,50€ par an et par habitant supplémentaire**. Intradel finance également ce projet.

Cette année, vous l'aurez également ressenti, le printemps est arrivé très rapidement, sans prévenir.

Dès la fin février, le mercure s'est affolé, nous sommes passés de - 15 °C à + 15 °C en quelques jours seulement. Faut être robuste en Belgique ! Il en va de même pour les plantes et les animaux très probablement encore plus sensibles que nous aux signes du printemps. Très vite, nos jardins et nos campagnes ont résonné aux chants des oiseaux, le ciel de Villers-le-Bouillet s'est paré de plusieurs milliers de grues cendrées (*Grus grus*) pendant quelques jours ... les avez-vous observées ?

Cette année, c'est un printemps un peu particulier pour la Sablière du « Haut-Fays » qui nous offre son tout nouveau visage. Un panneau vient d'être planté à l'entrée du site et présente en quelques mots les grandes lignes du projet porté par les membres du PCDN, de la CLDR et de l'administration communale. Et le moins que l'on puisse dire est que la faune et la flore semblent valider ce travail.



Credit : @PCDN

Vous aurez peut-être déjà remarqué ces deux Bruants jaunes (*Emberiza citrinella*) se tenant à la cime des arbres et se répondant sur un air de *Beethoven ... Pom-pom-pom-pommmmm* (en réalité : **si-si-si-si-ziiii**).

Cette espèce est pourtant en déclin dans toute l'Europe (en raison de la simplification des paysages, des modifications des pratiques agricoles et surtout de l'usage des insecticides). Le Bruant jaune recherche des milieux ouverts comportant des buissons et des haies, les landes et pelouses riches en insectes et habitats variés. Il fréquente essentiellement les terres agricoles et trouve ici un milieu très favorable.



Credit : @PCDN

De nombreuses abeilles solitaires (aussi appelées abeilles sauvages) ont adopté les talus et sentiers sableux remis à nu. Chez nous, **350 espèces** se partagent les ressources florales (pollen et nectar) avec les abeilles domestiques. Elles sont actives

très tôt et ont un rôle primordial à jouer dans la pollinisation. L'Andrène vague (*Andrena vaga*) qui se reconnaît à sa livrée noire recouverte d'une fourrure gris-blanc creuse son nid dans le sable, tout comme l'Andrène bicolore (*Andrena bicolor*) observée sur le même talus. Bien que préférant les saules, l'Andrène vague peut également butiner d'autres plantes. L'Andrène bicolore quant à elle, plus généraliste, se rencontrera sur une grande diversité de plantes. Toutes deux trouvent ici les conditions idéales à leur survie et sont totalement inoffensives, ... **elles ne piquent pas !**



Credit : @PCDN

Vous aussi vous avez réalisé des observations à la Sablière? Vous souhaitez nous en faire part? Rien de plus simple, rejoignez-nous sur la page Facebook du PCDN (PCDN villerslebouillet).

Des graines à partager

Depuis ce mardi 16 mars, un tiroir à graines est installé au Top'In en Bourg, Place Grandgagnage, par l'ASBL VERSO.

Vous avez des graines (de fleurs ou de légumes) ? Vous en mettez un peu dans un petit sachet de papier, le déposez dans le tiroir ET vous vous servez...

Vous n'en avez pas ? Vous vous servez tout simplement ! Le but ? (Se) Faire plaisir et partager avec le plus grand nombre. Chacun est donc invité à se servir avec modération.

> Alors, on sème ?

Des questions, des suggestions ?

Caroline (0476 799 900) ou Eve (0478 925 923)
ASBL VERSO (Villers Environnement Rencontres SOLidarités)
et POTAPOTES : suivez- nous aussi sur Facebook.



Credit : @VERSO



Des pâtisseries pour la résidence Grandgagnage

A l'initiative de quelques habitantes de l'Espace Alphonse Putzeys et grâce au soutien du Petit Peuple du Verger, du Plan de Cohésion sociale et du Service Jeunesse, les pensionnaires de la Résidence Grandgagnage de Vaux-et-Borset ont pu apprécier récemment un goûter « fait maison » digne de ce nom !

En effet, à partir d'une centaine d'œufs offerts par un de nos sympathiques producteurs locaux, certaines habitantes du quartier se sont retroussées les manches. Elles ont décidé de soutenir les pensionnaires de la maison de repos de Vaux-et-Borset en cette période trouble, et ce, en réalisant quelques pâtisseries.

C'est ainsi que le mardi 19 janvier dernier, nos seniors et les membres du personnel de la maison de repos ont pu déguster de moelleux cakes et autres gaufres gourmandes après leur vaccination, tout en respectant évidemment les conditions sanitaires qui s'imposent.

Un bel exemple d'initiative citoyenne et générosité que nous tenons absolument à saluer !

Un grand merci à nos pâtisseries Véronique, Bernadette, Eloïse, Huguette, Christine et Angela, à Cécile et Yves du Petit Peuple du Verger, au CPAS et à l'équipe du service « Villé'bus » ainsi qu'à Vincent Maruccia, Directeur de la résidence Grandgagnage.



Crédit : @VLB



Crédit : @VLB

Le PCS s'associe au Resto Villersois pour offrir un colis alimentaire

Le Plan de Cohésion Sociale de Villers-le-Bouillet (PCS) s'est associé au Resto villersois en ce début d'année 2021. Au vu de l'impossibilité pour l'association d'ouvrir de façon habituelle cet hiver, un colis alimentaire mensuel a été proposé de janvier à mars. Une action rendue possible grâce à la disponibilité et l'énergie de Annie, Jany et du service Travaux & Entretien.



Vous souhaitez des informations concernant les colis alimentaires? N'hésitez pas à contacter le PCS au 0479 95 14 76 ou bien encore le CPAS au 019 67 92 00.



Crédit : @VLB



Quelle communication pour Villers-le-Bouillet ?



La Commune de Villers-le-Bouillet mène une enquête afin d'évaluer sa communication envers la population. Elle entre dans le cadre de la rédaction d'un plan de communication stratégique pour notre commune. Des objectifs y seront fixés afin d'améliorer la communication vers les citoyens.

Les questionnaires papiers peuvent être déposés à l'administration communale, rue des Marronniers 16, et dans les boîtes aux lettres des implantations scolaires de Fize-Fontaine (rue des Ecoles), de Vaux-et-Borset (rue

du Monument) et de Villers-le-Bouillet. Vous pouvez également remplir le questionnaire de façon électronique en scannant le QR code. Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec le Service Communication au 085 308 827.

Les données recueillies dans ce formulaire sont anonymes. Elles seront employées sous forme de statistiques. Les résultats de cette enquête seront diffusés sur le site web communal www.villers-le-bouillet.be et disponibles dans le plan de communication stratégique.

Partie I – La communication en général

1. Savez-vous que la Commune de Villers-le-Bouillet... (plusieurs choix possibles) :

- Possède une adresse mail (info@villers-le-bouillet.be)
- Possède un site web communal (www.villers-le-bouillet.be)
- Possède une page Facebook Commune de Villers-le-Bouillet
- Possède une page Facebook PCS Villers-le-Bouillet
- Possède une page Facebook Ecole communale de Villers-le-Bouillet
- Possède une page LinkedIn
- Possède une chaîne Youtube
- Communique à l'aide de toutes-boîtes
- Communique à l'aide d'affiches
- Édite le bulletin communal d'information « Le 4530 »
- Edite des brochures d'information (stages, sport-culture-loisirs, ...)
- Utilise Be-Alert
- Reçoit à son guichet les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 16h avec des permanences de certains services jusque 19h

2. Quels canaux utilisez-vous pour obtenir des informations sur la Commune de Villers-le-Bouillet ? (plusieurs réponses possibles)

- Le site web communal www.villers-le-bouillet.be
- La page Facebook Commune de Villers-le-Bouillet
- La Page Facebook PCS Villers-le-Bouillet
- La Page Facebook de l'école communale de Villers-le-Bouillet
- La page LinkedIn de la Commune de Villers-le-Bouillet
- La chaîne Youtube de la Commune de Villers-le-Bouillet
- Le 4530 (bulletin communal d'information)
- Les toutes-boîtes
- Les brochures (stages, sport-culture-loisirs, ...)
- Be-Alert
- Les affiches
- Les médias
- Le contact direct (déplacement, mail ou téléphone) avec l'administration communale
- Autre :

3. Dans l'année précédente, à quelle fréquence avez-vous consulté les canaux de communication de la Commune de Villers-le-Bouillet ?

| | Au moins une fois par jour | Au moins une fois par semaine | Au moins une fois par mois | Au moins une fois par an | Jamais |
|---|----------------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Site web communal | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Page Facebook Commune de Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Page Facebook PCS Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Page Facebook de l'école communale de Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| | Au moins une fois par jour | Au moins une fois par semaine | Au moins une fois par mois | Au moins une fois par an | Jamais |
|--|----------------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| La page LinkedIn de la Commune de Villers-le- Bouillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Chaine Youtube de la Commune de Villers-le- Bouillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le 4530 (bulletin communal d'information) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les toutes boites | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les brochures | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les affiches | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le contact direct avec l'administration communale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

4. Globalement, quel est votre degré de satisfaction générale à l'égard de la communication prodiguée par l'administration communale ?

Très satisfait Satisfait Neutre Insatisfait Très Insatisfait

Partie 3 – Le site web communal

5. Quand avez-vous consulté notre site web pour la dernière fois ?

Cette semaine La semaine passée Le mois passé L'année passée Jamais

6. Quel appareil utilisez-vous pour vous connecter au site web communal ? (plusieurs réponses possibles)

Un ordinateur Une tablette Un smartphone Autre :

7. Quelles informations recherchez-vous sur le site web communal ? (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Les heures d'ouverture de l'administration communale | <input type="checkbox"/> Des informations d'actualité | <input type="checkbox"/> Des informations sur les entreprises/commerces/ indépendants/artisans de Villers-le-Bouillet |
| <input type="checkbox"/> Les coordonnées de contact d'un ou de plusieurs services communaux | <input type="checkbox"/> Des informations sur les projets | <input type="checkbox"/> Des informations touristiques (promenades, sites remarquables...) |
| <input type="checkbox"/> Des informations sur les services fournis par l'administration communale (broyage des branchages, primes...) | <input type="checkbox"/> Les avis d'enquête publique | <input type="checkbox"/> Des e-services |
| <input type="checkbox"/> Les coordonnées de contact du Bourgmestre ou des Echevins | <input type="checkbox"/> Des informations sur les événements à Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Des informations sur le Collège communal, le Conseil communal, les commissions... | <input type="checkbox"/> Des informations sur les travaux en cours sur le territoire communal | |
| | <input type="checkbox"/> Des offres d'emploi | |
| | <input type="checkbox"/> Des informations historiques sur la commune | |
| | <input type="checkbox"/> Des informations sur les clubs et/ou associations de Villers-le-Bouillet | |

8. Quel est votre degré de satisfaction ?

| | Très satisfait | Satisfait | Ni satisfait, Ni insatisfait | Insatisfait | Très insatisfait |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Global | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La facilité de navigation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'organisation du site web | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La pertinence de l'information | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La clarté des informations | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'esthétisme du site web | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'accessibilité du site web | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

9. Avez-vous des recommandations/ suggestions pour améliorer notre site web ?

Partie 4 – Le bulletin communal d'information

10. Quand avez-vous lu « Le 4530 » pour la dernière fois ?

Avril 2021 Janvier 2021 Octobre 2020 Août 2020 Avril 2020 Janvier 2020 Avant 2020 Jamais

11. Quel est votre degré de satisfaction ?

| | Très satisfait | Satisfait | Ni satisfait, Ni insatisfait | Insatisfait | Très insatisfait |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Global | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les sujet traités | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La pertinence de l'information | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La clarté des informations | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La mise en page et le graphisme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le nombre de pages | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La périodicité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

12. Quels sujets lisez-vous dans « Le 4530 » ? (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> L'Édito du Collège communal | <input type="checkbox"/> Les informations de la zone de police/ de l'agent constatateur (rappels sur le règlement général de police...) | <input type="checkbox"/> Les informations de l'ADL |
| <input type="checkbox"/> Les informations générales sur la Commune | <input type="checkbox"/> Les informations du Service Jeunesse | <input type="checkbox"/> Les informations sur les écoles |
| <input type="checkbox"/> Les informations liées aux Travaux | <input type="checkbox"/> Les informations sociales (CPAS/ PCS) | <input type="checkbox"/> Les articles des groupes politiques |
| <input type="checkbox"/> Les informations du PCDN | | <input type="checkbox"/> L'agenda |
| <input type="checkbox"/> Les informations sur des projets particuliers menés par la Commune | | <input type="checkbox"/> L'Etat civil |

13. Quels sujets souhaiteriez-vous retrouver dans « Le 4530 » ? (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Des articles signés par le Bourgmestre et les Echevins | <input type="checkbox"/> Mise en valeur de commerçants/ producteurs locaux/entreprises de Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> Des articles sur les grands projets de la Commune de Villers-le-Bouillet |
| <input type="checkbox"/> Des articles sur l'histoire de Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> Des articles sur l'environnement/ le zéro déchet/ les bonnes pratiques | <input type="checkbox"/> Des articles rédigés par des citoyens/associations/clubs de Villers-le-Bouillet |
| <input type="checkbox"/> Une page pour les enfants (jeux/ bande dessinée...) | | <input type="checkbox"/> Autre : |

14. Avez-vous des recommandations/ suggestions pour améliorer notre bulletin communal ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

17. Quel(s) thème(s) souhaiteriez-vous que la Commune de Villers-le-Bouillet aborde dans ses publications ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

18. Avez-vous des recommandations/ suggestions pour améliorer nos publications ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 5 – Les publications

15. Quelles publications imprimées de la Commune de Villers-le-Bouillet avez-vous déjà consultées ?

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Les toutes-boîtes | <input type="checkbox"/> Le dépliant de l'école communale | <input type="checkbox"/> Le « Carnet du patrimoine » édité avec l'Agence wallonne du Patrimoine |
| <input type="checkbox"/> La brochure « Stages » | <input type="checkbox"/> Le plan de Villers-le-Bouillet | <input type="checkbox"/> La charte de la ruralité et de la convivialité |
| <input type="checkbox"/> La Brochure « Sport/ Culture/ Loisirs » | <input type="checkbox"/> Les cahiers « Paysage et Patrimoine » édités avec la Maison du Tourisme | |

16. Quel est votre degré de satisfaction ?

| | Très satisfait | Satisfait | Ni satisfait, Ni insatisfait | Insatisfait | Très insatisfait |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Global | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les sujets traités | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'organisation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La pertinence de l'information | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La clarté des informations | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'esthétisme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Partie 6 – Le contact avec l'administration communale

19. Avez-vous eu un contact direct (en présence physique, par téléphone ou par mail) avec les services communaux durant l'année précédente ?

- Oui** **Non**

20. Quel est votre niveau de satisfaction ?

| | Très satisfait | Satisfait | Ni satisfait, Ni insatisfait | Insatisfait | Très insatisfait |
|--|--------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Global | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lors de vos déplacements à l'administration communale | | | | | |
| L'accueil | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'écoute | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les informations fournies | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le temps d'attente | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Merci pour le temps que vous avez consacré à cette enquête.

Toute personne qui rencontre des difficultés financières ou administratives peut s'adresser au CPAS.

Que vous soyez étudiant, travailleur, chercheur d'emploi, indépendant, le CPAS peut vous aider dans un grand nombre de domaines : aide en matière de logement, d'énergie, de santé, aide psychosociale, aide à l'accessibilité numérique, besoin de première nécessité, aide dans le paiement de facture, aide administrative...

Vous pouvez faire appel au CPAS de votre commune, une analyse individuelle de votre situation sera menée.

Particularités pour les Etudiants

Nous avons pu entendre dans la presse ces dernières semaines que beaucoup d'étudiants rencontraient des difficultés financières aggravées par la situation sanitaire que nous connaissons actuellement.

Le CPAS est là pour accompagner ces jeunes et leurs apporter une aide sociale ou financière qu'elle soit temporaire ou à long terme.

> **Vous êtes étudiants du secondaire ou du supérieur ? Vous rencontrez des difficultés à faire face aux frais de vos études, aux charges, à subvenir à vos besoins ? Vous pouvez vous adresser au CPAS compétent :**

- entre 18 et 25 ans: il faut s'adresser au CPAS de la commune où vous êtes domicilié.

Un étudiant qui réside en kot la plupart du temps mais qui est toujours domicilié chez l'un de ses parents (ou toute autre personne) doit s'adresser au CPAS de la commune de domiciliation.

Ce CPAS reste compétent pour toute la durée ininterrompue des études.

- À partir de 25 ans : le CPAS compétent pour examiner est le CPAS du lieu de résidence habituelle.

Allocations de chauffage

L'hiver est maintenant terminé mais l'allocation de chauffage reste d'actualité.

Vous allez ou avez dû vous fournir en gasoil de chauffage en vrac, gaz propane en vrac, gasoil de chauffage à la pompe, le pétrole lampant (type c) à la pompe ? Vous avez 60 jours pour introduire votre demande d'allocation de chauffage auprès du CPAS de votre commune.

> **Pour en bénéficier, vous devez bénéficier :**

- de l'intervention majorée d'assurance maladie invalidité (OMNIO, BIM, ex-VIPO)
- ou de revenus limités (revenus annuel imposables bruts est inférieur ou égal à 19.566,25 €, majoré de 3.622,24 € par personne à charge)
- ou d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire), et être dans l'incapacité de payer votre facture de chauffage.

> **Pour plus d'informations :**

<https://www.fondschauffage.be/index.php>

N'hésitez pas à contacter votre CPAS (de Villers-le-Bouillet)

Rue du Monument 1 A 4530 Vaux-et-Borset

019 67 92 00 - cpas.villers@cpas-villers-le-bouillet.be

> Vaccination

- Vous n'arrivez pas à joindre le centre de vaccination ?

Contactez le CPAS qui vous aidera dans votre démarche.

- Vous n'avez pas de moyen de locomotion personnel ?

Vous pensez avoir des difficultés à vous rendre au centre de vaccination dans le cadre de la campagne de vaccination contre le coronavirus - Covid 19 ? **Le service Villé'bus du CPAS peut vous accompagner.**

Lorsque vous recevez votre convocation, prenez contact le plus rapidement possible avec notre service.





Appel à candidature – Cure de plein air 2021

- en qualité de co-coordonateur/trice breveté(e) « Centres de Vacances »
- en qualité d'animateur/trice breveté(e) « Centres de Vacances »
- en qualité de stagiaire « Centres de Vacances »
- en qualité d'animateur/trice non breveté(e) « Centres de Vacances »

DISPONIBLE DU 05 JUILLET AU 23 JUILLET

DISPONIBLE DU 26 JUILLET AU 13 AOUT

Nom et Prénom :

Adresse complète :

Téléphone/GSM :

E-Mail :

Date de Naissance :

N° de Compte Bancaire : BE.....

N° de Registre National :

Titre scolaire et brevets :

Taille de T-shirt: S - M - L - XL

MODALITÉS D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES :

- lettre de motivation, datée et signée ;
- curriculum vitae (avec photo) ;
- copie du brevet de coordinateur/trice ou d'animateur/trice de Centres de vacances ou assimilé ou du titre scolaire
- copie recto/verso de la carte d'identité
- extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (modèle 596.2) ;
- certificat médical d'aptitudes à travailler avec des enfants de 2,5 ans à 14 ans ;

La candidature doit être introduite par courrier postal ou électronique à l'attention de la Coordinatrice ATL, Jessica Robert, Rue des Marronniers, 16 à 4530 Villers-le-Bouillet ou via : cure@villers-le-bouillet.be.

> **Tous les documents demandés doivent être envoyés au format PDF.** <

DATE LIMITE : au plus tard pour le **15/04/2021** (cachet de la poste faisant foi).

Renseignements complémentaires par courrier électronique : cure@villers-le-bouillet.be ou par téléphone au 085 308 812 ou au 0478 79 16 36 (Service ATL).

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR :

Je déclare sur l'honneur que ma situation actuelle est :

Étudiant Demandeur d'emploi Travailleur Autre :

Je déclare sur l'honneur n'avoir aucun engagement en 2021 sous contrat socio-culturel.

Je m'engage à contacter le Service Ressources humaines pour toutes modifications aux données du présent formulaire (085 616 287).

Je certifie mes déclarations sincères et exactes.

Fait à Villers-le-Bouillet, le ... / ... / 2021

Signature :

(De l'autorité parentale pour les mineurs d'âge)



> CURE DE PLEIN AIR 2021

A déposer à l'Administration communale (Service ATL - Rue des Marronniers, 16 à 4530 Villers-le-Bouillet)

Ou à envoyer à cure@villers-le-bouillet.be

Ou à compléter en ligne via www.villers-le-bouillet.be

> **au plus tard pour le 18 juin 2021.**

| | | |
|-------------------|-----------------------|---------------------------------|
| Nom de l'enfant : | Prénom de l'enfant : | Date de naissance de l'enfant : |
| Rue et n° : | N° Téléphone ou GSM : | Adresse mail : |
| Ville : | | |

Ecole fréquentée :

Tous les champs sont obligatoires !

Merci de cocher **la ou les semaine(s)** durant laquelle (lesquelles) votre enfant fréquentera la Cure de plein air.

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Du lundi 05 juillet au vendredi 09 juillet (S1) | <input type="radio"/> Du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet (S4) |
| <input type="radio"/> Du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet (S2) | <input type="radio"/> Du lundi 02 août au vendredi 06 août (S5) |
| <input type="radio"/> Du lundi 19 juillet au vendredi 23 juillet (S3) | <input type="radio"/> Du lundi 9 août au vendredi 13 août (S6) |
- (Mercredi 21 juillet : jour férié)

Je souhaite bénéficier du **transport communal** :

| | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------|-------------|----------------|
| | Lundi matin | Mardi matin | Mercredi matin | Jeudi matin | Vendredi matin |
| | Lundi soir | Mardi soir | Mercredi soir | Jeudi soir | Vendredi soir |

Prix : (cochez la case correspondante)

- Code A : 15€/semaine/enfant (domicilié sur la commune ou inscrit dans un établissement scolaire de la commune/A partir du 3ième enfant gratuit si présent la même semaine) ;
- Code B : 25€/semaine/enfant (non domicilié sur la commune ou non inscrit dans un établissement scolaire de la commune).

INFORMATION CONCERNANT LE PAIEMENT : Vu les circonstances actuelles, un mail ou un sms vous informera de la date pour laquelle effectuer le versement avec le n° de compte et la communication à indiquer.

AUTORISATIONS PARENTALES

Prix : (cochez la case correspondante)

Je soussigné, N° national..... : père/ mère / tuteur (biffer les mentions inutiles), de (nom et prénom de l'enfant) donne mon accord pour

> (cochez les cases ci-dessous) :

1) La prise en charge de l'enfant

- Participer aux sorties extérieures ;
- Administrer, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris dans la fiche santé ;
- Laisser toute initiative au médecin ou au chirurgien sur place de poser tout acte indispensable et en mesure avec la gravité de la situation, seul et seulement si je ne suis pas joignable et que l'état de santé de l'enfant réclame une décision urgente et/ou vitale ;

2) Diffusion de photographies et/ou vidéos

- La prise de photographies/vidéos de mon enfant dans le cadre des activités organisées par la Commune de Villers-le-Bouillet ;
- La diffusion de ces photographies/vidéos via les différents médias de la Commune de Villers-le-Bouillet (site internet, bulletin communal d'information, page Facebook) ;
- La diffusion de ces photographies dans le cadre d'informations à la presse afin de promouvoir les activités de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de l'organisation du stage « Cure de plein air » organisé par la Commune de Villers-le-Bouillet. Elles sont conservées jusqu'à la fin du stage. Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression de vos données, envoyez un e-mail à dpo@villers-le-bouillet.be ou un courrier à la Commune de Villers-le-Bouillet – DPO, rue des Marronniers 16, 4530 Villers-le-Bouillet

Date et signature de la personne responsable de l'enfant :



LE LOCAL

ORGANISATION D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET LUDIQUES EN FAVEUR DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HABITANT AU SEIN DES QUARTIERS PANNETERIE, MABIETS ET PUTZEYS

À partir de 6 ans / Accès gratuit

**OUVERT CHAQUE MERCREDI DE 13H30 À 16H30
AU CLOS DE LA PANNETERIE À 4530 VILLERS-LE-BOUILLET**

INFOS ET INSCRIPTIONS

Mickaël LHOMME, Chef de projet PCS - 085/616 281 ou
0479/95 14 76 - mickael.lhomme@villers-le-bouillet.be

 pscvillerslebouillet



Le marché local de Villers-le-Bouillet, c'est parti !

Un nouveau marché local a vu le jour ce jeudi 1er avril (et ce n'est pas un poisson...). Une dizaine de producteurs locaux venant de Villers-le-Bouillet et des environs proches proposent leurs produits et fabrications maison. Légumes, pains, produits laitiers, chocolats, confiseries, bougies, savons et encore bien d'autres articles sont à s'y procurer.

Ce marché mensuel prend ses quartiers chaque 1er jeudi du mois d'avril à septembre (soit le 6/05, le 3/06, le 1/07, le 5/08 et le 2/09) de 16h à 20h juste devant l'administration communale. Vous aurez entre autres la possibilité d'y rencontrer La Ferme des Cotaies, Flyja, Choc à Lau, Cœur Elephant, Boulangerie Bada, l'Arôme à Flore et le Petit Peuple du Verger (également chaque jeudi de 14h à 18h place de l'Eglise à partir du 1er mai). Une occasion de valoriser l'économie locale et limiter les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Le circuit court a le vent en poupe depuis le début de la pandémie de coronavirus. Villers-le-Bouillet profite de ce regain d'intérêt pour mener à bien son projet de création d'un marché sur le territoire communal.

Si vous ne l'avez pas encore découvert, nous vous attendons tous le 6 mai prochain devant l'administration communale.



Deux heures de consultance offertes aux acteurs économiques villersois

Vous êtes un acteur économique ayant son domicile, son siège ou exerçant son activité à Villers-le-Bouillet ?

L'ADL et la Commune de Villers-le-Bouillet vous proposent un soutien dans le cadre de la crise actuelle. Deux heures de consultance de haut niveau fournies par l'intercommunale Ecetia-Fiducia vous sont proposées. Elles vous permettront d'obtenir réponse aux questions que vous vous posez relativement aux dispositifs (indemnités compensatoires, prêts «coup de pouce», aides spécifiques à votre secteur, droit passerelle, reports en matière fiscale, recours au chômage temporaire, exemptions de cotisations, ...) et solutions mis en place pour vous accompagner et faire en sorte que vous puissiez traverser au mieux cette période troublée.

La première consultation, d'une valeur de 230€ TVAC, est entièrement prise en charge par la Commune de Villers-le-Bouillet et l'ADL. Chaque acteur économique villersois peut y avoir recours (indépendants, commerçants et sociétés). **Pour plus d'infos sur cette aide, contactez l'ADL au 085 308 822**

Sachez enfin que si cet outil s'avérait insuffisant et que votre situation appelle une réponse plus personnalisée, l'ADL est à votre disposition pour en parler et envisager avec vous toutes les solutions possibles, toujours dans le respect de la confidentialité.



En bref !

6 ans de plus pour l'ADL !

L'ADL de Villers-le-Bouillet sera à vos côtés 6 années de plus ! Dans le cadre de la procédure de renouvellement de l'agrément, le nouveau plan stratégique a été validé par la Commission d'Agrément en première lecture.

15 webinaires pour les commerçants/ indépendants

Digital Commerce et les ADL de la région liégeoise vous proposent 15 webinaires gratuits concernant la visibilité sur Internet et l'e-commerce en général en 2021. Des formations et des conférences gratuites pour aider et accompagner les commerçants à développer leur activité sur la Toile (réseaux sociaux, référencement, Google My Business...).

Revoir les agri-clubs 2021

Envie de revoir les agri-clubs 2021 ? Rendez-vous sur le site web de la Commune de Villers-le-Bouillet, rubrique ADL. Les 5 conférences sur diverses thématiques agricoles y sont disponibles..

Check-up énergie le 3 mai

6 à 8 commerçants villersois se verront offrir un check up de leurs installations de chauffage (état et performance). Un auditeur agréé par la Région wallonne leur apportera des conseils d'amélioration, des informations personnalisées et des niveaux d'exigence à requérir auprès de prestataires de services. Inscriptions à partir du 15 avril.

Quels leviers pour avancer et se relever face à l'adversité ?

Organisé par les ADL wallonnes, un webinaire donné par l'ASBL ReLOAD Belgium à l'attention des indépendants et entrepreneurs et permettant de faire le point face à une situation de cessation d'activité ou de faillite et de rebondir grâce à un accompagnement gratuit a eu lieu fin mars. **A revoir sur le site internet communal – rubrique ADL.**

**ADL – Rue des Marronniers, 16
085/30.88.22 – adl@villers-le-bouillet.be
www.villers-le-bouillet.be (rubrique Economie)**



L'éducation culturelle et artistique pour favoriser l'apprentissage

Renforcer l'éducation culturelle et artistique de tous les enfants tient à cœur à l'école communale de Villers-le-Bouillet. Ce renforcement a pour objectif l'apprentissage de l'écoute de soi et des autres, l'ouverture au monde, l'expression et l'enrichissement du développement personnel. Plusieurs activités ont animé les différentes implantations de notre école. Chaque classe, y compris les implantations de Vaux-et-Borset et Fize-Fontaine, bénéficie de séances d'ateliers musicaux. Ces projets pédagogiques sont subsidiés en partie par la Commune et la Fédération Wallonie-Bruxelles. En passant par le chant, le rythme, la danse, les instruments de musique, les enfants sont enthousiastes et participent activement à ces ateliers.

Les classes de deuxième et troisième maternelle des trois implantations de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont pu assister à un spectacle sur le thème « Oser dire non ». Ils ont ainsi découvert l'histoire de Sam le hérisson qui apprend et ose enfin dire non.



Crédit : @VLB

La démarche vise à découvrir à travers différentes situations, que les enfants vivent ou racontent, une possibilité d'en sortir de manière autonome en cherchant leur confiance et la possibilité de dire NON à une situation difficile. NON est un mot qui me protège, de courage et de choix (je peux choisir). Une raison pour laquelle un enfant serait réticent à dire NON face à une agression

est qu'on lui a appris que dire NON est impoli et irrespectueux. Il y a des moments où dire NON, même à un adulte - connu ou inconnu - est essentiel pour la sécurité des enfants. Ils doivent savoir que dire NON est une bonne façon de se protéger.

Les classes de deuxième et troisième maternelle de Madame France et Madame Bernadette ont été sélectionnées pour participer au projet « Créa-Lisons ». Elles ont reçu trois livres qu'elles ont découvert et lu avec les enfants. A la suite de cette lecture, les enfants ont choisi le livre qu'ils avaient préféré.

Les enfants ont retenu « Pingouin manchot ». Madame Salomé Borbé est venue en classe pour exploiter artistiquement ce livre. Mais, tout n'est pas encore terminé car ils ont commencé début mars. Les réalisations des enfants seront exposées au Centre Culturel d'Amay. Nous nous réjouissons de pouvoir vous raconter la suite de leur aventure.



Crédit : @VLB

Faisons gagner la vie

L'école communale de Villers-le-Bouillet et ses trois implantations s'associent, cette année encore, au Télévie. Nous comptons sur vous pour nous aider à récolter le plus de pièces rouges possible et ainsi dépasser notre récolte de l'année dernière à savoir 92 kg. Notre objectif est de dépasser les 100 kg. Nous avons tous encore des pièces rouges qui traînent un peu partout.

N'hésitez pas à nous les rapporter à l'école où nous les déposerons dans les tirelires réalisées à cet effet.



Crédit : @VLB

Des nouvelles des classes de maternelle

A Villers-le-Bouillet

Bonjour les Villersois(es),

Nous sommes les maternelles de Villers.

Cette année, si particulière, ne nous empêche pas d'évoluer tous ensemble dans notre chouette école communale.

Pour commencer, vous ne les savez probablement pas mais dans la classe des petits, nous adorons cuisiner ! Du coup, tous les mardis, Mmes Stéphanie et Charlotte nous aident à réaliser une nouvelle recette. Et comme nous sommes des gourmands, nous sommes toujours impatients de pouvoir manger nos réalisations. La cuisine nous permet de développer notre autonomie, notre confiance en nous, notre créativité, notre dextérité et notre motricité fine...



Ne vous tracassez pas, malgré la situation actuelle, nous faisons bien évidemment très attention à l'hygiène... Nos mains sont lavées en permanence.

Et en parlant d'hygiène, les classes des moyens et grands de Mmes France et Bernadette viennent d'être équipées d'un nouvel évier et de nouveaux robinets adaptés à notre taille et notre force (pas toujours évident d'appuyer sur l'ancien robinet...). Ce nouveau matériel nous permet d'être toujours plus autonomes ! Cela fait partie des valeurs importantes pour toute l'équipe éducative.



En M2/M3, nos institutrices nous aident à développer notre potentiel au mieux. Elles sont toujours à l'écoute et nous proposent des activités variées et ludiques. Nous ne nous ennuyons jamais avec elles ! D'ailleurs, nous préparons une petite surprise « glacée » ... Chut, nous ne pouvons pas vous en dire plus mais vous pouvez néanmoins suivre nos exploits sur le Facebook de l'école : Ecole communale de Villers-le-Bouillet.

Les maternelles de Villers, Mmes France, Bernadette, Stéphanie et Charlotte.

A Fize-Fontaine

Coucou, c'est nous les p'tits loups de Fize !

Comment allez-vous ? Nous ça va super !

Nous avons encore accueilli de nouveaux copains : Baptiste, David et Zoé. **Bienvenue à eux.** Nous avons vécu de nouvelles aventures, de nouveaux projets : la fabrication d'un livre de contes, l'installation d'un coin boulangerie, la réalisation d'expériences scientifiques sur les états de l'eau, des jeux dans la neige, un projet pour fêter le carnaval sur le thème de Venise et la Chine, l'exploitation des albums de Tullet...



Et bientôt nous pourrions retourner au jardin pour semer, planter, observer végétaux et insectes. À très bientôt.

Les p'tits loups de Fize, Mmes Sophie, Magali, Sandrine et Kimberley.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 085 21 21 27 si vous voulez venir découvrir, expérimenter, apprendre et grandir avec nous.

Crédit : @VLB

Videm
VillersDemain

G
GENERATIONS
4530

ecolo



GROUPE
ensemble

Notre programme comprenait la mise en place d'un budget participatif. L'idée ? Prélever 50.000 € dans le budget communal et en confier la gestion à des citoyens chargés de décider des projets auxquels la somme sera consacrée.

Si le projet a été – comme d'autres – retardé par la crise sanitaire, il se concrétise. « C'est un outil qui va permettre aux habitants d'affecter une partie du budget annuel communal à des projets citoyens d'intérêt général », avait expliqué au conseil notre échevine Hélène Fastré, relayée par la presse.

La commission du budget participatif est constituée et va très prochainement se rencontrer. Elle est composée pour partie de mandataires et pour partie de citoyens. Son rôle ? Elle va définir un règlement et mettre le projet en œuvre. Il s'agit de déterminer quand et comment vous pourrez déposer votre projet, de fixer les critères d'attribution, de décider des montants maximum accordés à chaque projet, ...

Donc, très concrètement, si vous avez l'idée d'un projet qui relève de l'intérêt général et qui concerne la vie ou l'aménagement de votre village ou de votre quartier, n'hésitez pas à rédiger une note l'explicitant : vous pourrez bientôt le proposer au jury désigné par la commission, pour qu'il devienne réalité.

Un point de plus notre programme sera, de la sorte, concrétisé.

Videm ne se limite pas à vous écouter : en l'occurrence, nous voulons vous permettre de décider d'une réalisation communale.

Chères Villersois, chers Villersois, Un plan de vaccination attendu !

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous et là où nous avons de l'espoir, nous savons aujourd'hui qu'il nous faudra encore de la patience. Actuellement, nous avons acquis la certitude que la vaccination sera déterminante dans la gestion et la fin de cette crise. Les études scientifiques se succèdent et les avancées sont journalières.

Le plan de vaccination est ainsi attendu avec impatience tant par les citoyens que votre commune. Les modalités n'en sont pas encore connues mais nous réfléchissons déjà à pouvoir vous apporter une aide efficace. La réflexion se porte sur le déplacement vers le centre de vaccination qui nous sera désigné.

Nous profitons dès lors de ces quelques lignes pour vous rappeler le Villé'bus, service du CPAS à votre destination, qui sur réservation, se charge de vous conduire à votre rendez-vous médical.

Le CPAS et la Commune, via le plan de cohésion sociale, réfléchissent à amplifier cette offre de transport. N'hésitez donc pas !

Des nouvelles du service travaux ! Les beaux jours reviennent, le printemps est à nos portes, nous mettons tout en œuvre pour assurer le nettoyage de nos villages. L'acquisition l'année dernière d'un camion 4x4 multi-fonctions aidera à ce service, permettant gain de temps et efficacité.

Notre service environnement et le PCDN ont planté au travers de nos campagnes pas moins de 2000 haies. Le bénéfice environnemental n'est plus à démontrer mais cela rencontre également d'autres besoins, comme : structure du paysage, empêcher l'érosion, barrage filtrant face aux coulées de boue...Un cadastre de l'égouttage ! Vous avez peut-être croisé une camionnette de l'AIDE. Le relevé de notre réseau d'égouttage a débuté. L'objectif ? Faire le cadastre complet de celui-ci. L'utilité ? Créer un outil de réflexion globale permettant d'apporter des solutions réfléchies et complètes en cette matière et ce au bénéfice du plus grand nombre. Un marché local !

Une chouette initiative, des producteurs locaux qui ont répondu présents Tous les 1er jeudis du mois, à dater de ce 1er avril.

VENEZ NOMBREUX !

Si vous avez suivi l'actualité de notre commune, vous savez sans doute que Villers-le-Bouillet a rejoint le projet « Commune Zéro déchet » de la Région Wallonne, encadré par Intradel. Un plan d'action clair et concret visant à réduire les déchets sera très prochainement mis en place ; son travail de construction a d'ores et déjà été entamé par un comité de pilotage dynamique et motivé qui a notamment réalisé une analyse de la situation actuelle, des points à améliorer et des initiatives déjà bien présentes au sein de l'administration et sur le territoire de la commune. Car, si il y a encore des progrès à faire pour réduire les déchets qui dégradent notre environnement, il faut reconnaître que notre commune a déjà quelques atouts dans sa manche !

La place nous manque dans cette colonne du bulletin communal pour vous détailler le projet mais, si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à revoir, sur la chaîne YouTube de la commune, la présentation de Laetitia Zacheo, accompagnatrice ZD Intradel, lors du Conseil communal du 23/02/2021. Ce projet est une belle opportunité pour la commune de travailler avec les citoyen-ne-s pour rendre notre cadre de vie plus agréable et vous n'êtes pas sans savoir que c'est un sujet qui nous tient à cœur. Nous sommes d'ailleurs parfois interpellés directement par certains d'entre vous à propos d'événements ou de sujets d'actualité qui les touchent. Sachez, pour tout ceux-celles qui n'osent pas franchir le pas, que la locale est toujours disponible et ouverte pour discuter de sujets qui vous touchent pour ensuite, si cela est votre volonté, les relayer à nos représentants communaux. Dans notre vision d'une commune qui fonctionne bien, tout le monde a sa place et chaque voix compte (au sens « noble » du terme) !

Le meilleur moyen pour nous joindre ?
info@villers-le-bouillet.ecolo.be
0494/79.36.92

Bonjour,

Il est important pour nous de faire entendre la voix du citoyen au conseil communal. C'est pourquoi lors de la séance du conseil de fin décembre, le groupe Ensemble avait décidé d'inscrire un point à l'ordre du jour du conseil afin de pouvoir octroyer, par un règlement, une prime financière aux commerçants et indépendants de l'entité afin de faire face aux pertes financières liées à la crise du Coronavirus. Nous souhaitons débloquer un budget de 50.000 €.

Malheureusement, notre proposition a été rejetée. Lors de la séance du conseil communal du mois de février, le groupe Ensemble avait demandé de pouvoir inscrire deux points à l'ordre du jour. Le premier a été voté à l'unanimité : il s'agissait d'une motion sur les services bancaires.

Nous voulions sensibiliser les autorités aux difficultés liées à la fermeture des banques notamment pour les personnes âgées. Le deuxième point visait la révision de la prime de naissance et d'adoption qui est fixée à 35 € depuis de nombreuses années. Il est primordial pour le groupe Ensemble de soutenir les jeunes parents ; c'est pourquoi nous voulions la doubler. Même si cela semble être une bonne idée pour la majorité actuelle, notre demande n'a pas été suivie. Cependant, nous sommes contents d'apprendre que la demande de permis pour la maison rurale a été déposée, projet qui a été initié par notre groupe lors de la précédente législature.

A l'avenir, nous continuerons à relayer vos préoccupations.

Le groupe Ensemble



Les permanences Infor Jeunes reviennent

Afin de permettre à un maximum de personnes d'avoir accès à l'information, aux animations et aux services que l'équipe dispense, le centre Infor Jeunes Huy se déplace à nouveau dans les différents villages de l'entité villeroise afin d'amener l'information là où elle est nécessaire.

Cette permanence gratuite est donc organisée dans chaque village et est ouverte à toutes les personnes de la commune.

Vous pourrez notamment y trouver toutes les informations concernant les jeunes de 12 à 16 ans et + encore. Les informateurs seront munis de nombreuses documentations ainsi que des dossiers juridiques afin de répondre à n'importe quelle question en matière d'emploi, d'enseignement, de formation, de logement, de job étudiant, de loisirs et de vacances ou bien encore de justice.

Planning des permanences :

- **Mercredi 21 avril 2021** – de 16h00 à 18h00
Maison de quartier de Fize-Fontaine.
- **Mercredi 12 mai 2021** – de 16h00 à 18h00
Maison de quartier de Vieux-Waleffe.
- **Mercredi 02 juin 2021** – de 16h00 à 18h00
Administration communale de Villers-le-Bouillet.

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir contacter Mickaël Lhomme, Chef de projet PCS au 085 616 281 -- mickael.lhomme@villers-le-bouillet.be.

Jeunes Parents Famille Enfants

L'info à deux pas de chez toi!

Besoin d'aide ?
Une question ?

LOGEMENT
ÉTUDES & FORMATIONS
EMPLOI & JOB ÉTUDIANTS
JUSTICE - FAMILLE - LOISIRS
VOYAGES - SEXUALITÉ
QUALITÉ DE VIE
...

Infor Jeunes
Huy vous propose
une permanence d'information par mois, de 16h00 à 18h00, dans chaque village de l'entité :

| | |
|---|---|
| Vendredi 11 Déc. Villers-le-Bouillet (local jeunes) | Mercredi 13 Jan. Villers-le-Bouillet (adm. communale) |
| Vendredi 12 Fév. Vaux-et-Borset (maison de quart.) | Mercredi 10 Mars Warnant-Dreye (maison de quart.) |
| Mercredi 21 Avr. Fize Fontaine (maison de quart.) | Mercredi 12 Mai Vieux-Waleffe (maison de quart.) |
| Mercredi 02 Juin Villers-le-Bouillet (adm. communale) | |

www.inforjeunes Huy.be/presentation/#decentre

Villers-le-Bouillet

INFOR JEUNES HUY



Etat civil

> DÉCÈS

Jean-Pol GERMAUX (02/09/2020) de Villers-le-Bouillet
 Marcel SERET (05/09/2020) de Villers-le-Bouillet
 Marie DORCQ (16/09/2020) de Fize-Fontaine
 Marie RÉMON (20/09/2020) de Villers-le-Bouillet
 Hubert MORAY (22/09/2020) de Warnant-Dreye
 Jean Marie HABETS (23/09/2020) de Warnant-Dreye
 Nelly CORNET (04/10/2020) de Warnant-Dreye
 Jean CHRISTIAENS (09/10/2020) de Warnant-Dreye
 Monique COLLARD (10/10/2020) de Vaux-et-Borset
 André KUCIAPA (14/10/2020) de Villers-le-Bouillet
 André Courtois (25/10/2020) de Villers-le-Bouillet
 Louis SERET (26/10/2020) de Warnant-Dreye

***Nous présentons nos plus sincères condoléances
aux familles des défunts.***

> NAISSANCES

Tous nos vœux de bonheur aux familles de :

*Erine – Louine – Elza – Nolaan – Gauthier
Charlotte – Antoine – Clémence*

Félicitations à tous !